

**Compte Rendu de la réunion Conseil de Surveillance – Comité de pilotage
du 14 juillet 2008**

A. Introduction

Une réunion regroupant en même temps le Conseil de surveillance et le Comité de pilotage de la MFG-MCA s'est tenue le lundi 14 juillet 2008, à l'hôtel Le Ndiambour (Dakar), sous la présidence de Monsieur Diatourou NDIAYE, Conseiller Spécial de Monsieur le Premier Ministre. Cette rencontre a vu la participation des représentants de l'Etat, du secteur privé et de la société civile (*cf liste de présence*). L'ordre du jour a porté sur (i) la présentation et la validation des orientations contenues dans la proposition du Sénégal au MCC et (ii) les questions diverses.

B. Ouverture

En ouvrant les discussions, Monsieur NDIAYE a remercié, au nom du Gouvernement, tous les membres du Conseil de surveillance et du Comité de Pilotage pour leur engagement et leur disponibilité à accompagner le Gouvernement dans la formulation du programme à soumettre au MCC. Il a rappelé le contexte de l'élaboration de la proposition et a réaffirmé les attentes des plus hautes autorités quant aux dispositions idoines à prendre pour le démarrage effectif des activités et le suivi régulier du processus de préparation des concepts papers. Monsieur NDIAYE a par la suite donné la parole au Directeur Général de la MFG-MCA qui fera un point sur le contenu de la proposition du Sénégal.

C. Présentation du programme d'investissement proposé par le Sénégal au MCC

Monsieur Ibrahima Dia, Directeur Général de MFG/MCA, a remercié les membres du conseil de surveillance et du Comité de pilotage, mais aussi et surtout des membres des différents groupes de travail pour leur soutien dans l'élaboration de la proposition qu'il aura l'honneur de présenter.

Après ces remerciements, Monsieur Dia a fait une brève présentation de l'état d'avancement de la feuille de route retenue pour la conduite du processus d'élaboration du programme d'investissement à soumettre au Millenium Challenge Corporation (MCC). A ce propos, il a

tenu à préciser que tous les délais seront respectés, y compris la date de remise de la proposition du Sénégal au MCC prévue le 30 juillet 2008.

Ensuite, Monsieur Dia, conformément à la feuille de route de la MFG-MCA, mais aussi aux recommandations formulées par le Comité de Pilotage lors de sa réunion présidée par Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, a présenté le contenu de la proposition de programme d'investissement que le Sénégal compte envoyer au MCC le 30 juillet 2008.

Cette proposition regroupe des interventions qui devront permettre de juguler les contraintes nodales qui limitent l'investissement privé et qui se situent au niveau des infrastructures de base en particulier routières, énergétiques, hydrauliques et au niveau de l'environnement des investissements.

Les interventions visent à soutenir le développement au niveau des zones à forte potentialité économique, comme pôles de développement économique : infrastructures de désenclavement (routes, pistes), infrastructures structurantes d'hydraulique rurale, infrastructures d'appui à la production électrique et d'extension de réseau, mesures institutionnelles et de renforcement des capacités. Ainsi, sur la base d'un découpage pays en pôle cohérents de développement conformément à la stratégie d'aménagement du territoire des zones agroécologiques, et des secteurs ciblés par la stratégie de croissance accélérée, des projets structurants majeurs ont été identifiés et évalués pour disposer d'un univers de projets. Après un exercice de priorisation un choix de zones de concertation, le programme prioritaire d'investissement retenu comprend a) la réhabilitation de 746 km de routes revêtues, la construction de 308 km de routes revêtues, la réalisation de 316,4 km de pistes de désenclavement et la construction de 2 ponts ; b) la mise en place de concessions d'électrification ; c) la réalisation d'aménagements hydrauliques structurants pour le renforcement des axes hydrauliques vers les zones de forts potentiels de production irriguée.

Le cout estimatif de la proposition est de 470.81 milliards FCFA, soit 1077 millions \$ US (scénario de base) et 368.41 milliards FCFA, soit 859 millions \$ US (scénario intermédiaire). Globalement, les activités proposées sont économiquement rentables avec des TRI dépassant 12%, sur une durée allant de 15 à 20 ans.

D. Principales conclusions

A la suite de l'exposé de Monsieur Ibrahima Dia, Directeur Général de MFG/MCA, un tour de table a été fait, permettant aux participants de discuter de la proposition et de faire part de leurs avis, suggestions et recommandations.

Ces discussions ont tourné, entres autres, sur le processus d'élaboration de la proposition, la qualité et la pertinence des interventions proposées, etc.

Vis-à-vis du déroulement et de la conduite du processus, tous les membres du Conseil de surveillance et du Comité de Pilotage présents lors de cette réunion ont tenu à féliciter l'équipe de la MFG-MCA pour le travail accompli, en particulier les efforts consentis pour l'implication des services nationaux et la capitalisation et la valorisation des travaux existants dans les différents secteurs.

Les participants se sont également réjouis de la qualité de la proposition présentée et des articulations qui ont été faites avec la SCA.

L'esprit d'ouverture de l'équipe de la MFG-MCA et la synergie de la proposition avec les programmes sectoriels ont été aussi salués par les participants à la réunion.

En termes de recommandations, les axes suivants ont été retenus :

- la nécessité de respecter le Code de l'environnement et d'élaborer une note environnementale présentant les mécanismes d'intégration de l'environnement et les critères environnementaux (impact sur l'environnement des interventions proposées) ;
- l'anticipation sur les contraintes potentielles relatives au foncier et la mise en œuvre des activités de sécurisation foncière ;
- la prise en compte des infrastructures de base pour les mesures d'accompagnement, notamment l'éducation et la santé ;
- la nécessité de développer des synergies et des complémentarités avec d'autres projets ;
- la nécessité de mettre en place un mécanisme de gestion des risques socioéconomiques et catastrophes naturelles dans les zones cibles du programme et de porter une attention aux groupes vulnérables.

En ce qui concerne les prochaines étapes, il est prévu l'organisation d'une seconde réunion conjointe du Conseil de Surveillance et du Comité de Pilotage, à la fin de la mission d'évaluation du MCC, en vue de partager les conclusions.

La séance a été levée à 13 heures 30 minutes.

**Le Président du Conseil
de Surveillance**

M. Diatourou NDIAYE



Le Directeur Général

Ibrahima DIA

